

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 février 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :
Madame Suzanne Jutras,
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Jonatan Audet et Gaétan Roy.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures

1.1 AVIS DE VACANCES AU POSTE DE CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 1

Madame Julie Robillard a déposé sa lettre de démission au siège de conseillère au siège numéro 1, en date du 6 février 2023 à 17:30 heures, laquelle est déposée aux archives de la municipalité.

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, chapitre XI, avis est donné qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 1. L'annonce d'une élection partielle sera faite par un avis de scrutin dans les 30 jours du présent avis.

Monsieur le maire fait lecture de la lettre de démission de madame Julie Robillard.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

2023-02-27

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE, ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 16 ET 23 JANVIER 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 9, 16 et 23 janvier 2023 et qu'ils ont pris connaissance de leur contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

2023-02-28

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier et des séances spéciales du 16 et 23 janvier 2023 et qu'ils soient adoptés tel que présentés.¹

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

Les résolutions ont été expédiées le 2023-01-11. Les paiements ont été expédiés le 2023-01-12. La commande de radars pédagogiques a été placée le 2023-01-11 et reçue le 2023-02-03. Le représentant de la firme DTA, fera une visite du pont en février et évaluera l'ampleur des travaux à effectuer au hangar municipal avant de faire une offre de services.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Réjean Cloutier s'informe de la plainte faite contre lui concernant une coupe à blanc. Madame Théorêt demande des panneaux de signalisation annonçant le stationnement municipal. M. Serge Adam signale que le panneau *Cul-de-sac* n'est pas assez visible à l'entrée du chemin Galson.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 4 janvier : Transport HSF
- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 6 janvier : décorations de Noël
- 9 janvier : conseil municipal
- 13 janvier : Transport HSF
- 16 janvier : conseil spécial
- 18 janvier : rencontre de l'aménagiste de la MRC et inspectrice
- 18 janvier : conseil de la MRC
- 19 janvier : Transport HSF
- 21 janvier : rencontre des employés de Transport HSF
- 21 janvier : souper de la FADOQ
- 23 janvier : rencontre Emploi Québec pour Transport HSF
- 23 janvier : conseil spécial
- 24 janvier : rencontre sous-traitant Transport HSF
- 24 janvier : rencontre comité finance Transport HSF et MRC
- 24 janvier : Régie des Rivières à Weedon
- 25 janvier : rencontre Chloé Southam – patrimoine
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 27 janvier : rencontre vidéo Hampden et Scotstown
- 29 janvier : Brunch des élus Chambre de Commerce HSF
- 30 janvier : atelier de travail du conseil
- 31 janvier : Transport HSF

LA CONSEILLÈRE JULIE ROBILLARD, SIÈGE 1

- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 9 janvier : conseil municipal
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE

- 4 janvier : MADA avec Julie Gauthier
- 4 janvier : Transport HSF
- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 16 janvier : conseil spécial
- 17 janvier : MADA avec les maires
- 19 janvier : Transport du HSF – c.a.
- 19 janvier : Régie des Rivières – c.a.
- 23 janvier : conseil spécial
- 24 janvier : rencontre comité finance Transport HSF et MRC
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO 3

- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 9 janvier : conseil municipal
- 16 janvier : conseil spécial

- 23 janvier : conseil spécial
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE 4

- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 9 janvier : conseil municipal
- 16 janvier : conseil spécial
- 19 janvier : Loisirs de la MRC
- 23 janvier : conseil spécial
- 24 janvier : Journal Le HSF -exécutif
- 25 janvier : Journal Le HSF – c.a.
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

LE CONSEILLER JONATAN AUDET, SIÈGE 5

- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 9 janvier : conseil municipal
- 16 janvier : conseil spécial
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6

- 4 janvier : Comité MADA
- 5 janvier : atelier de travail du conseil
- 9 janvier : conseil municipal
- 16 janvier : conseil spécial
- 21 janvier : souper de la FADOQ
- 23 janvier : conseil spécial
- 26 janvier : présentation Me. Brunet
- 30 janvier : atelier de travail du conseil

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI

7.1 MOUVEMENT SANTÉ MENTALE

Considérant que le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es** ;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

2023-02-29

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil municipal proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es**²

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 ADHÉSION AU JOURNAL LE HAUT-ST-FRANÇOIS

2023-02-30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'adhérer au journal communautaire Le Haut-Saint-François au coût de 596,70\$ pour l'année 2023.³

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION – BÂTIMENTS PATRIMONIAUX - ASSURANCES

Considérant que le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être considérée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

Considérant les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

Considérant que le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes règlementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de patrimoine;

Considérant l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

Considérant que les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

Considérant que les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

2023-02-31

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU :

De demander au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques;

De demander à l'ensemble des MRC du Québec et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution.⁴

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4 PARTENARIAT FINANCIER SCOTSTOWN

2023-02-32

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU de contribuer à l'entretien de la piste de ski de fond aménagée et entretenue sur la piste cyclable dans le Parc régional de marécage des Scots de la MRC du Haut-Saint-François en accordant une aide financière de 500\$ à la ville de Scotstown et de publiciser cette activité sur les médias de communication de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5 FONDATION P. LANDRY

2023-02-33

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'appuyer l'œuvre de Madame Pauline Beaudry en achetant 2 billets pour le spectacle Gala de Magie présenté le 2 mars 2023 au Centre culturel de Weedon au coût de 40\$ l'unité.⁵

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.

Les élus n'ont pas reçu, tel que prévu, le compte rendu de la situation financière au 31 janvier 2023. Cet état de situation leur a été transmise le 7 février 2023.

8.2 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2022

2023-02-34

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202200644 au chèque déboursé numéro 20230050 soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 141 269.84 \$ et de 26 421.29 \$ pour les salaires du mois de janvier des employés.

Liste des paiements émis en janvier 2023			
Chèque	Fournisseur	Description	Montant
202200644	Ass. Coop. Agricole La Patrie	achat de bacs bruns compost petit (25)	4 432,87 \$
202300001	GC Crédit-bail Québec inc.	Location photocopieur dernier trimestre	339,23 \$
202300002	REVENU QUEBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR 12902 9369 RP0001	9 247,22 \$
202300003	Receveur général du Canada	REMISES DE L'EMPLOYEUR 12902 9369 RP0001	4 044,64 \$
202300004	COMBEQ	ADHÉSION POUR PASCALE DEWINGAERDE COT. ANNUELLE 2023	436,91 \$
202300005	Hydro-Québec	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL 1 NOV AU 29 DEC 2023	986,80 \$
202300006	Hydro-Québec	ÉLECTRICITÉ CENTRE VILLAGE PÉRIODE 1 AU 31 DÉCEMBRE 22	247,20 \$
202300007	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	NOËL 2022 RENCONTRE	20,00 \$
		NOËL 2022 RENCONTRE	154,41 \$
		PUBLIPOSTAGE CALENDRIER 3 MOIS COMPOST	51,81 \$
		PUBLIPOSTAGE LETTRE COMPOST 108 ET 257	39,98 \$
		ACHAT DE TIMBRES 2 ROULEAUX	211,55 \$
		DINER NOEL DES POMPIERS	155,04 \$
		FORMATION ABATTAGE ARBRE ALEXANDRE ET PASCAL JANVIER 23	990,00 \$
			1 622,79 \$
202300008	Pierre Chouinard & Fils	CARBURANT DIESEL 771,80L	1 746,97 \$
		MAZOUT COLORÉ NO 2 179,80 (QTÉ)	390,92 \$
		CARBURANT DIESEL 1864,50 (QTÉ)	4 331,15 \$
		CARBURANT DIESEL 1219,40 (QTÉ)	2 709,10 \$
			9 178,14 \$
20230000	Quincaillerie N.S. Girard	CONNECTEUR TRIFIL CASERNE	7,96 \$
		BAC COMPOST POUR LES BUREAUX	49,64 \$
		CLÉS RÉG. BARRE CLOU ET DÉGLACANT	46,90 \$
		SERRURES POUR ÉGLISE CHALMERS	58,96 \$
			163,46 \$
202300010	TGS Industriel inc.	TORCHE NON CUIVRE ARISTOROD	179,26 \$
202300012	CENTRE DE LOCATION IDÉALE ENR.	VOIRIE - PROPANE	238,90 \$
		CASERNE - PROPANE	197,95 \$
		CASERNE -PROPANE	262,77 \$
		VOIRIE - PROPANE	264,17 \$
		REMPLISSAGE RÉSERVOIR CASERNE INCENDIE	135,86 \$
			1 099,65 \$
202300013	FQM Assurances	AJOUT TRACTEUR 2022	116,63 \$

		RENOUVELLEMENT ASSURANCE 2023	18 778,52 \$
			18 895,15 \$
202300014	Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	DÉCHETS MUNICIPALITÉ 15 DEC 2022	317,22 \$
202300015	CAIN LAMARRE	SERVICES PROF. RENDUS 7 NOVEMBRE 2022	212,77 \$
202300017	Services sanitaires Denis Fortier	CUEILLETTE ET RECUPÉRATION NOVEMBRE 2022	4 736,34 \$
		CUEILLETTE ET RECUPÉRATION OCTOBRE 2022	4 736,34 \$
			9 472,68 \$
202300018	Magasin général Morin	ACHAT EAUX, LAIT	13,19 \$
		ESSENCE POUR PÉRIODE DE NOVEMBRE 2022	786,27 \$
		ACHATS DE GANTS	22,98 \$
		ACHATS GATEAUX. EAUX. BISCUITS, GALETTES	107,51 \$
			929,95 \$
202300019	JN Denis Inc.	GUIDE PARE-CHOC 36" POUR CAMION 2017	73,22 \$
		HUILE TRANSHYDRAULIQUE 205LT + LUBRIFIANT 500ML	1 810,27 \$
		CRÉDIT RETOUR BALL VALVE NPT	-63,46 \$
		ACHAT BALL VALVE 1 1/4 ET 1 1/2	104,77 \$
		TRAVAUX FAIT SUR VEH 2017 VER. PROBLEME SENSOR	1 772,37 \$
		COLLET MIKALOR POUR C2017	13,78 \$
		BALL VALVE NPT 1 1/4 POUR C2014	75,19 \$
		LUMIÈRE DEL CAMION CITERNE POMPIER	59,28 \$
			3 845,42 \$
202300020	RADAR-ALARME	TÉLÉSURVEILLANCE 28 JANV 23 AU 27 JANV 24	193,16 \$
202300021	Fonds de l'information - territoire	AVIS MUTATION (1)	5,00 \$
202300023	SEL WARWICK INC.	SEL EN VRAC 36,500(QTÉ) AVEC CONVOYEUR	4 868,04 \$
202300025	CJS ÉLECTRIQUE INC.	REPLACER GLOBE 32 RTE 108 + DEPL.+NAVELLE	220,35 \$
202300026	Régie intermunicipale incendie des rivières	QUOTE PART 1ER VERSEMENT 2023	16 124,50 \$
202300027	Bumper to Bumper	PIÈCES DIVERS SURPLUS POUR LE GARAGE	206,52 \$
202300028	Excavation Bolduc	VOYAGES GRAVIERS	3 165,03 \$
202300029	Régie de récupération de l'Estrie	QUOTE-PART 1ER VERSEMENT	1 106,00 \$
202300030	Infotech	Contrat de service 2023	6 421,35 \$
202300031	Les Équipements Lague Ltée	Achat John Deere 1025R	39 800,90 \$
		Crédit pour John Deere usage	-7 473,38 \$
			32 327,52 \$
202300034	Municipalité Stornoway	1/2 DÉNEIGEMENT CHEMIN TOLSTA 2019-2020	229,69 \$
		1/2 DENEIGEMENT CHEMIN TOLSTA 2021-2022	525,00 \$
		1/2 DENEIGEMENT CHEMIN TOLSTA 2020-2021	328,13 \$
			1 082,82 \$
202300037	Infotech	consultation	-448,40 \$
		ATELIER WEBINAIRE SYGEM P1/P2	339,18 \$
		ACHAT BANQUE HEURE SOUTIEN INFORMATIQUE (14HRES)	1 265,00 \$
			1 155,78 \$
202300038	Les constructions rénovations Cyr Inc.	RÉNOVATIONS ET RÉPARATIONS ÉGLISE CHALMERS	4 600,00 \$
202300039	CHAMBRE DE COMMERCE DU	2 billets pour le brunch du 29 janvier 2023	70,00 \$
202300040	Bell Canada	téléphone garage municipal janvier 2023	82,02 \$
202300041	PASCAL SÉVIGNY	1er versement prime hivers 2022-2023	330,00 \$
202300042	Baillargeon, Maxime	1er versement prime hivers 2022-2023	100,00 \$
202300043	PASCAL SÉVIGNY	formation coupe des arbres frais de restaurant	28,26 \$
202300044	Axion	téléphonie bureau et wi-fi période février 2023	100,62 \$
202300045	Hydro-Québec	Électricité 18 déc 2022 au 17 janv 2023	2 174,22 \$
202300046	Gaétan Perron	frais déplacement janvier 2023	887,30 \$
202300047	SYLVIE ETHIER	frais déplacement janvier 2023	44,44 \$
202300048	ALEXANDRE LATULIPPE	frais déplacement et cellulaire janvier 2023	97,76 \$
202300049	Lapointe Guy	frais de déplacement pour le mois janvier 2023	127,74 \$
202300050	Suzanne Jutras	frais de déplacement pour janvier 2023	100,05 \$
CHÈQUES ANNULÉS			
202300011	Services sanitaires Denis Fortier		14 209,02 \$
202300016	Services sanitaires Denis Fortier		14 209,02 \$
202300023	Excavation Clément Duquette inc.		2 371,36 \$
202300024	Municipalité Stornoway		1 082,82 \$
202300032	Municipalité Stornoway		1 082,82 \$
202300033	Excavation Clément Duquette inc.		2 371,36 \$
202300035	Infotech		1 265,00 \$

202300036	Infotech		1 265,00 \$
RÉNUMÉRATION			
Date	Chèques	Description	Montant
2023-01-05	202300001	Salaires des employés	2 575,53 \$
2023-01-05	202300002	Salaires des employés	3 391,71 \$
2023-01-12	202300004	Salaires des employés	3 419,67 \$
2023-01-19	202300006	Salaires des employés	7 205,37 \$
2023-01-26	202300008	Salaires des employés	5 819,06 \$
2023-02-02	202300010	Salaires des employés	4 009,95 \$

⁶ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 EMBAUCHE DE CONCIERGE

2023-02-35

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser le maire à signer le contrat de conciergerie avec Madame Isabelle Poulin selon les termes et conditions intervenus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

2023-02-36

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'entreprendre les démarches à la mise en place d'une page Facebook au nom de la Municipalité du Canton de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PAUSE SANTÉ

La séance est interrompue de 19:45 heures à 19:50 heures.

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Monsieur le maire fait mention de la rencontre avec les quatre autres municipalités de la Régie des Rivières pour l'achat des camions.

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 ACHAT D'APPAREILS DE COMMUNICATION

2023-02-37

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'acheter 2 radios Cobra classique pour le pick-up et le back-hoe au coût de 249,95\$ l'unité et un radio portatif 40 canaux au coût de 209,78\$ chez J.N. Denis.⁷

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 BALAYAGE DES RUES

Ce dossier est reporté au mois de mars 2023.

11.3 ROUTE 257

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Lingwick a dû effectuer des travaux de corrections et déposer des nouveaux matériaux sur les accotements de la route 257;

2023-02-38

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU DE faire connaître à la MRC du Haut-Saint-François l'insatisfaction de la municipalité du Canton de Lingwick à l'égard de la réfection de la route 257 à l'automne 2022, spécifiquement :

- la qualité des matériaux utilisés pour les accotements,
- l'insuffisance de matériaux utilisés lors de la réfection de certaines entrées privées,
- la largeur réduite de certaines entrées privées,
- l'absence de garde-fous à quelques endroits dangereux.⁸

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. HYGIÈNE DU MILIEU

Il n'y a pas de sujet à traiter. Cependant le directeur fait mention de la qualité de l'eau potable au centre communautaire.

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

La décision du conseil sera prise à la suite de la consultation auprès des membres du Comité consultatif en urbanisme.⁹

13.2 POLITIQUE MADA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick a réalisé la démarche MADA conformément aux engagements convenus dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick accorde une grande importance à la qualité de vie des personnes âgées et des familles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick voulait mettre à jour sa politique des aînés et des familles et le plan d'action qui en découle.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick a une population vieillissante et souhaite orienter davantage ses projets pour adapter ses infrastructures et activités pour inclure les aînés et les familles;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action MADA;

CONSIDÉRANT qu'un comité de suivi du plan d'action doit être mis en place;

Ce comité sera composé des membres suivants :

- Guy Lapointe, élu responsable des questions famille et aînés
- André Hince, représentant des aînés
- Gaétan Roy, représentant des aînés
- Jean-Louis Grenier, représentant des aînés
- Émilie Carignan, représentante des familles
- Remy Giard, représentant des familles

LEQUEL comité aura le mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu.
- De faire des recommandations au conseil municipal ou de la MRC sur l'évolution des

actions.

- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté.
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des actrices et des acteurs du milieu.

2023-02-39

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU la municipalité du Canton de Lingwick adopte la politique à l'égard des personnes âgées et des familles et son plan d'action d'une durée de 3 ans et procède à la création d'un comité de suivi sous la présidence de l'élu responsable des questions familiales et âgées (RQFA).¹⁰

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. LOISIRS ET CULTURE

Il n'y a pas de sujet à traiter. Le directeur fait mention de certaines contraintes imposées par la Mutuelle d'assurances des Municipalités pour l'activité *Plaisirs d'hiver* qui se tiendra le 11 février 2023.

15. CORRESPONDANCE

Madame Suzanne Jutras porte une attention spéciale à l'invitation au Victoria Hall concernant la rencontre d'échange avec des personnes d'ascendance africaine qui ont contribué au développement de l'Estrie. Cette affiche est reproduite sur le site web municipal.

16. SUJETS DIVERS

16.1 REMERCIEMENTS À LA FADOQ

2023-02-40

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU DE remercier les membres de la FADOQ qui ont organisé le souper du 21 janvier 2023.¹¹

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Jutras rappelle à l'assistance la tenue d'un bingo mercredi le 8 février prochain.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

M. André Poulin s'interroge sur la qualité du travail de l'entrepreneur lors de la réfection de la route 257.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-02-41

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de lever la présente séance à 20 :15 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Certificat de crédit numéro 2023-02-01

Je soussignée, Gaétan Perron, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Gaétan Perron
Directeur général et greffier-
trésorier par intérim

-
- ¹ PV publiés sur le site le 2023-02-08
² Résolution expédiée le 2023-02-08
³ Paiement effectué le 2023-02-09
⁴ Résolution expédiée le 2023-02-08 à MAMH, députés et FQM
⁵ Paiement expédié le 2023-02-09
⁶ Paiements faits le 2023-02-07
⁷ Bon de commande émis le 2023-02-07
⁸ Résolution expédiée le 2023-02-08
⁹ Une rencontre ou la majorité des membres du CCU participaient s'est tenue le 2023-02-07
¹⁰ Résolution expédiée à Guy Lapointe le 2023-02-08
¹¹ Résolution expédiée le 2023-02-08